

LA FRANCE LIBRE

La France aux Français !

Journal Populaire, Républicain Catholique

Christ et Liberté !

ABONNEMENTS

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS
LYON et Départements limitrophes...	20 fr.	11 fr.	6 fr.
Autres Départements...	24 fr.	13 fr.	7 fr.

DIRECTEUR : F.-I. MOUTHON

LYON, Rue Condé, 35 bis - RÉDACTION & ADMINISTRATION - 35 bis, Rue Condé, LYON

ANNONCES

Les Annonces sont reçues, pour Lyon et la Région, à l'Agence A. FOURNIER, 14, rue Comte, et dans ses succursales à Saint-Etienne, Grenoble, Valence, Mâcon, Bourg-Chalon-sur-Saône, Dijon et Clermont-Ferrand, et aux BUREAUX DU JOURNAL. A PARIS : A l'Agence HAVAS, 6, place de la Bourse.

LA JOURNÉE

A la Chambre : Autorisation de l'emprunt de 200 millions pour les chemins de fer de l'Indo-Chine.

M. Picquart a signé sa demande de mise en liberté provisoire, sans hésiter aussi longtemps que l'assuraient les journaux dreyfusards.

La peste demeure toujours consignée à Tématare.

Une mission d'officiers russes a été envoyée en Angleterre pour étudier les systèmes de chemins de fer en vue de la construction d'une voie ferrée gigantesque à travers la Turkestan, la Perse et l'Arabie jusqu'à la mer Rouge.

D'après le « Daily Mail », l'Angleterre refuserait de retirer ses troupes de la Crète qu'elle voudrait occuper « provisoirement » comme l'Égypte.

En Chine

Aujourd'hui, les questions coloniales ont pris une importance si anormale et si soudaine, que l'on ne sait de quel côté diriger ses réflexions.

L'une des plus graves parmi ces questions est celle, désormais posée d'une façon certaine, sinon précise, du partage de la Chine.

Quant nous étions sur les bords de l'école, cette masse énorme occupant le quart de l'Asie, contenant, d'après les manuels, 370 millions d'habitants, nous apparaissait comme une nation monstre, une organisation gigantesque d'une puissance irrésistible.

Cette impression est dissipée, mais bien des gens se font encore illusion sur l'avenir de l'empire chinois et attendent, avec une confiance mêlée d'un peu d'anxiété, une transformation pareille à celle qui vient de régénérer, au point de vue matériel, l'empire du Japon.

Le pouvoir central établi à Pékin a sous son autorité nominale des territoires plus grands que l'Europe : l'ambassade tibétaine chargée d'apporter le tribut annuel met plus de deux années pour faire le voyage. Dans de telles conditions, il est facile de s'imaginer quelle doit être l'anarchie administrative qui règne partout. Sur ce point, tous les voyageurs sont d'accord : Prjevalsky, Sven-Hedin, Bonvalot, Henri d'Orléans, nous montrent partout le pouvoir effectif aux mains de fonctionnaires ignorants, sans moyens d'action, indépendants de tout contrôle, le brigandage élevé à la hauteur d'une puissance, l'armée composée de fantassins sans fusils, d'artilleurs sans canons et de cavaliers sans chevaux, enfin les populations vivant dans l'abrutissement causé par la terreur du fonctionnaire et du brigand, souvent poussées par le fanatisme aux pires excès.

Au dessus de toute cette décomposition, de cette ruine matérielle et morale qui entoure les ruines des antiques cités enfouies dans les sables et les marécages, de cette tourbe de peuples, règne sans gouverner un jeune empereur que menace à chaque instant le poison dont mourut en 1875 son prédécesseur.

L'auteur de cet empoisonnement était la propre mère de la victime, la tante de l'empereur actuel, l'impératrice Tuen.

Élevée du rang d'esclave à celui d'impératrice par une longue série de ces opérations douteuses qui s'appellent crimes chez les simples mortels, habitée ou gérée chez les grands politiques, elle n'a pas hésité à sacrifier son fils à son ambition ; elle sacrifierait son neveu si celui-ci renouveau la timide tentative de réformes récemment avortée.

de défenseurs d'une doctrine politique précise, mais des représentants d'une foule d'ambitions ou d'intérêts privés, de ceux dont la fortune est élevée sur la ruine et l'anarchie du gouvernement.

Cette situation nous explique pourquoi, malgré les sévères avertissements de l'expédition anglo-française, de la guerre du Tonkin et de la guerre sino-japonaise, la Chine continue à tomber, entraînée par son propre poids. Elle n'a pas à sa tête, comme le Japon, une aristocratie de vieille race, concentrant autour d'un chef intelligent et hardi toutes les forces vives du pays, avide d'apprendre des étrangers ce qu'elle ignore. Elle est commandée par des ronds de cuir ignorants et rapaces, par de soi-disant lettrés auxquels le diplôme tient lieu de patriotisme, de courage et d'honnêteté : il lui faudrait une féodalité ; elle n'a que le fonctionnarisme.

J. des AIGUIS.

Echos & Nouvelles

Vendredi 16 décembre. — 350 jour.
Lever du soleil, 7 h. 50 ; coucher à 4 h. 52.
Lune, N. L.
Saint Julien.
Sainte Adélaïde.
Quatre-Temps.
1893. — Prise de Song-Tai par les tirailleurs et les marins de l'amiral Courbet.

LE TEMPS

Une dépression qui était hier sur la Norvège s'est transportée sur la mer Baltique (Wiborg, 734 mm), elle affecte toute la moitié orientale du continent et a occasionné une baisse barométrique de 15 mm sur le N. de l'Allemagne.

Quant aux fortes pressions, elles couvrent la France, l'Espagne et une grande partie des îles Britanniques (maximum 772 mm à Biarritz). Le brouillard avec pluie ou brume est probable.

POUR LA VEUVE

On sait que Mme Henry avait demandé un bâtiment de l'ordre de la Légion d'honneur à l'officier pour défendre contre l'impératrice le nom de son mari et l'honneur de son enfant. M. Anfray, l'avocat de M. Barbon barbotait les lettres, aux jours héroïques du procès Zola, a accepté, comme nous l'avons dit, l'honneur de cette défense.

La « Libre Parole » a pris, d'autre part, l'initiative générale d'une souscription pour subvenir aux frais et venir en aide à la gêne, presque à la misère de la veuve.

Cette souscription a pris le caractère d'une véritable protestation nationale : Elle a rapporté en deux jours près de 12.000 francs.

Parmi les premiers souscripteurs, nous remarquons : MM. Edmond Drumont, Paul Déroulède, Henri Rochefort, Mlle Anne de Boet, Jules Guérin, Laxies, député, Marcel Habert, député, Ernest Roche, député, Gauthier de Clagny, député, François Coppée, tous les rédacteurs de l'« Intransigeant », marquis de Séguir, colonel de Bange, Georges Montorgueil, Maurice Barrès, comte de Bouchamp, marquis de Polignac, Roger Lambelin, des généraux, des officiers de tous grades, des prêtres, des « protestants qui protestent » contre leurs coreligionnaires et jusqu'à des juifs qui sont coreligionnaires de leurs.

C'est là de la bonne et française concentration, la concentration pour la patrie et par la pitié !

NOS INTELLECTUELS

M. Paul Meyer, directeur de l'école des Chartes, interviewé par un rédacteur de la « Petite République », se plaint de la division qui existe aujourd'hui entre les Français. Il en rend responsables les nationalistes, cela se comprend. M. Meyer insulte en passant l'état-major : « Oui, dit-il, les officiers qui ont pris une part directe à l'affaire, nous ont donné la mesure de leur bêtise et de leur intelligence ; on n'y a pas de main morte intellectuel ; on voit qu'il fréquente aujourd'hui chez les anarchistes. Puis ensuite le pauvre homme se plaint de ses collègues : « Moi, qui suis un modeste (on l'a vu plus haut) à l'Institut, j'ai des collègues qui ne me saluent plus. »

Nous comprenons sans peine, M. Meyer n'a que ce qu'il a cherché.

LA VALSE DES MINISTRES

On a dressé une amusante statistique des 30 ministères qui se sont succédé en France depuis le 4 septembre 1870.

La durée moyenne de chacun de ces ministères a été de 9 mois ; mais 22 ont vécu moins que cette moyenne de 9 mois ; même il en est 3 qui n'ont pas vécu un mois.

Ce sont : le ministère Dufaure, en 1873, dont l'existence se borna à 7 jours ; le ministère de Rochebouët, en 1877, qui alla jusqu'à 20 jours, et le ministère Fallières, en 1883, qui persévéra jusqu'à 29 jours.

Les trois plus longs ministères de la troisième République, sont, par ordre, le ministère Thiers, 2 ans 2 mois et 29 jours ; Ferry, 2 ans 2 mois et 13 jours, et Méline, 2 ans 2 mois et 1 jour.

L'âge moyen auquel on devient ministre pour la première fois est de 51 ans.

Mais cette moyenne est loin d'avoir été atteinte par MM. Barthélemy, ministre à 37 ans, Poincaré à 32 ans, Rouvier, Waldeck-Rousseau et Jaurès à 35 ans, Henry-Brisson et Jonnart à 36 ans, etc.

Par contre, M. Barthélemy Saint-Hilaire fut ministre pour la première fois à 75 ans, MM. Duclerc et le général de Chabaud-Latour à 76 ans passés, Doulanger, Ferry, Combes, général Billot à 60 ans passés.

Si l'on étudie les professions auxquelles ont appartenu les ministres passés et présents, on constate que 75, soit 59 0/0, sont avocats ; 26, soit 9 0/0, sont anciens polytechniciens ; 17 sont professeurs ou savants, 16 journalistes, 14 administrateurs, préfets, chefs de service, membres du Conseil d'Etat, 9 médecins, 8 magistrats, 5 commerçants ou armateurs, 5 industriels.

A cette liste il faut ajouter 13 généraux et 12 amiraux.

24 ministres sont nés à Paris (aucun dans la banlieue), 7 dans le Rhône, 6 dans les Vosges, le Gard, l'Ille-et-Vilaine, le Pas-de-Calais, 5 dans la Côte d'Or, 4 dans les Basses-Pyrénées, les Bouches-du-Rhône, Saône-et-Loire, le Doubs.

Une manière générale, le Midi produit plus de ministres que le Nord.

N'ont donné naissance à aucun ministre, 25 départements situés : au centre, Touraine et Maine ; à l'est, Bourgogne (sauf Côte d'Or) et Champagne ; au sud, les départements alpins (sauf un ministre dans les Hautes Alpes) et la Corse.

Quatre ministres, MM. Siegfried (Mulhouse), Graeff (Schlestadt), G. Humbert (Metz) et le général Zurlinden (Colmar), ont été donnés par l'Alsace-Lorraine ; un autre, M. de Mahy, par l'île de la Réunion ; un par la Martinique, l'amiral Poissan ; un sous-secrétaire d'Etat, M. Ellenne, a vu le jour à Orléans.

Enfin plusieurs sont venus de l'étranger : M. de Heredia (né à Cuba), M. Clamageran à la Nouvelle Orléans, et MM. Le Royer et Tirard, à Genève.

LA SUPRÉMATIE MILITAIRE

Les dreyfusards nous parlent tous les jours de la « terreur militaire » et du danger que fait courir à la France la cohue des officiers, qui aurait, paraît-il, tout envahi dans l'Etat.

De l'étude du tableau suivant résulte en tous cas la certitude que les officiers, à l'encontre des juifs en général, n'ont pas encore envahi les caisses publiques et qu'ils versent leur sang pour la France à bien meilleur marché que les journalistes syndiqués ne versent leur encre contre elle.

Voici, en effet, depuis la loi d'unification, le tarif actuel des soldes d'activité des officiers et assimilés :

	Par an
Général de division	Fr. 18.900
Général de brigade	12.000
Colonel	8.136
Lieutenant colonel	6.588
Chief de bataillon ou d'escadrons, officier d'administration principal, garde d'artillerie, contrôleur d'armes	5.508
Captains après 12 ans de grade	4.140
Captaine après 8 ans de grade	3.780
Captaine après 5 ans de grade	3.420
Captaine avant 5 ans de grade	3.060
Lieutenant de 1 ^{re} classe, chef de musique, après 10 ans de grade	2.700
Lieutenant de 2 ^e classe	2.340
Sous-lieutenant	2.000

Il convient d'observer que, si les traitements des généraux peuvent sembler séduisants, ils sont bien maigres si nous les comparons, non seulement aux revenus des trésoriers payeurs généraux et de tant d'autres fonctionnaires, mais même aux ressources d'un industriel, d'un négociant ou d'un avocat maitres d'une entreprise, d'une maison ou d'un cabinet suffisamment achalandés.

M. Labori le terrible conclusionnaire de la bande, gagne en une seule plaidoirie plus qu'un général ne touche dans cinq ans ; quant aux Clemenceaux, Bard, Manau, Jaurès et consorts, ils doivent avoir de fameuses rentes, car on a payé à leur valeur les services qu'ils ont rendus à la cause du traître.

LA TRÈVE DES CONFISEURS

Sauvé par un confiseur.

Le gouvernement doit rendre grâce à la confiserie, qui vient de le sauver.

Cela lui arrive quelquefois, mais à l'époque du jour de l'an. C'est ce que l'on appelle la trêve des confiseurs.

Cette année, le sautelage se serait produit un peu plus tôt, et voici comment.

On sait qu'il est d'usage de cacheter les actes diplomatiques d'un sceau de cire, auquel pend un ruban de soie. Lors de la signature définitive de la paix hispano-américaine, au ministère des affaires étrangères, les commissaires des deux nations, par reconnaissance envers la France hospitalière, désirèrent que l'acte fût scellé d'un ruban tricolore.

Et, immédiatement, on se mit à la recherche d'un ruban tricolore, dans les palais du quai d'Orsay. Recherches vaines : au ministère des affaires étrangères de la République française, il fut impossible de trouver un bout de ruban aux couleurs de la France.

Heureusement qu'un haut fonctionnaire eut une idée — ces diplomates sont étonnants ! — Allez, dit-il à son garçon de bureau, à la confiserie X... rue Saint-Honoré, me chercher une liasse de petites fleurs, en priant qu'on vous scelle le paquet avec un ruban tricolore.

Et c'est avec le ruban du confiseur que fut scellé le traité de paix.

Cuba et les Philippines, dont il est surtout question dans le traité, ne sont-ils pas des pays essentiellement producteurs du sucre ?

Bien entendu, nous consignons ici l'anecdote, sans la garantir.

LES MIRACLES DE LA CHIRURGIE

Un grave accident survint, il y a quelques deux mois, en gare de Chatou. Un train de voyageurs se précipita sur le quai, alors que déjà ce train s'était mis en marche, un pauvre diable tomba de si malheureuse façon qu'il eut les deux jambes brisées. On le transporta à l'hôpital Beaujon, où il fut soumis à une opération fort hardie, mais qui eut plein succès et vint à bout.

blessé de Chatou avait une paire de jambes complètement remises à neuf.

Voilà qui est à merveille — et il ne nous reste qu'à admirer une fois de plus les surprenants miracles que parviennent à accomplir les chirurgiens de ce temps. Mais si notre homme ne proscrivit pas le veau de ses menus, c'est qu'il n'a pas le sentiment de la reconnaissance.

En pourra-t-il d'ailleurs manger désormais sans se sentir, comme on dit, des inquiétudes dans les jambes.

MES CISEAUX

On cause devant le docteur X... de superstition et de spiritualisme.

— Croquez vous aux revenants, docteur ?

— Oh ! mon ami, comment pouvez-vous me demander ça ? Si le croquez aux revenants, je n'exercerais plus ma profession.

POLITIQUE GÉNÉRALE

L'AMNISTIE

et le devoir de la presse

L'Italie donne en ces jours une fièvre leçon de civisme et de liberté au gouvernement qui l'exploite et l'opprime. A travers tout le pays, malgré la Terreur Blanche de l'administration, se fait entendre la grande voix de la justice et du pardon en faveur des victimes politiques de la « révolution » de Milan. Les municipalités, les sociétés littéraires, la presse, les hommes politiques, tous réclament du pouvoir l'effacement, l'amnistie des condamnés. Deux cent mille pétitions viennent d'être adressées au Parlement. On s'attend, à la Chambre, à une discussion mémorable sur l'insurrection de Milan, ses causes, ses circonstances, ses caractères, ses victimes.

Pourquoi, dans ce pays si doux et si mol, où le fatalisme oriental s'allie à l'obéissance patriarcale, pourquoi assistons-nous à ce réveil d'équité, à ce témoignage d'esprit civique ? Le gouvernement qui, pour des raisons de commodité et de tactique, a laissé passer et l'anniversaire du Statuto, et la naissance du duc de Savoie, sans amnistier les condamnés politiques, semble n'avoir pas mesuré l'étendue et la profondeur du sentiment populaire. Né d'une révolution et du Risorgimento, il voit moins les hautes raisons d'équité et de droit, que les menaces auxquelles l'expose l'exercice de la liberté. Ce régime qui s'est constitué sous l'égide de l'humanité et du « progrès », du « libéralisme » et de l'émancipation de l'esprit ; ce régime qui a promis à l'Italie une ère de renaissance, de prospérité et de grandeur ; ce régime qui, devant l'Europe, a pris l'engagement solennel de transformer l'« Ostello di dolore » de Dante et la « terre classique » du despotisme bourbonien, en un séminaire du civisme et de vie publique ; ce régime, affolé par son impéritie et le mouvement national, qui grandit chaque jour sous le poids de la décadence universelle, n'a plus le courage de gouverner, il administre. Il ne met plus la tête civile du magistrat, ni le peuplin de l'antique sénateur romain ; il est l'exécuteur d'une police aux abois.

L'expérience de la répression a tourné contre le système actuel, comme la fusillade de Milan a compromis le renom de la « troisième Rome ».

Voilà pourquoi, libéraux, conservateurs, papalistes, républicains et socialistes, qui, pour rendre aux prisonniers la liberté, réclament du gouvernement l'amnistie.

Il est démontré, en effet, aujourd'hui, que la Révolution politique de Milan a été l'œuvre infâme du parti scio, du gouvernement. Les agences avaient transmis, au mois de mai dernier, au monde entier la nouvelle terrifiante que les républicains du Nord avaient, les armes à la main, tenté de chasser le roi et d'installer la démocratie. On l'a cru ; et quand, pour défendre le trône menacé, les généraux ont fusillé trois mille personnes, dissous six mille sociétés, emprisonnés, non seulement les chefs, mais les directeurs et les journalistes soit catholiques, soit républicains, aucun journal européen n'a osé protester contre cette effusion de sang et cette violation du droit. Or, il n'y avait là qu'une comédie macabre, qu'une injustifiable mystification. Se sentant débordé, d'un côté par le flot montant de la misère, de l'autre par le mouvement républicain et fédéraliste ; voyant à droite le réseau souple et savant des œuvres catholiques, à gauche, l'organisation du socialisme et du républicanisme, le gouvernement a lui-même provoqué la révolution de Milan, pour avoir le droit, au nom de l'intérêt social et de l'avenir dynastique, de décapiter et de désarmer les deux oppositions dont le souffle puissant menaçait d'emporter la monarchie et de reconstruire l'unité nationale sur les bases du fédéralisme, à l'exemple de l'Allemagne et des Etats-Unis. C'est ainsi que l'Etat a dissous les associations de tous genres, œuvres catholiques et œuvres républicaines, emprisonné et condamné les chefs : Andreis, Turra, Don Albertario, l'abbé Vercesi,

etc. La publication des pièces des procès militaires, les témoignages chaque jour plus accablants des hommes indépendants, confirment que le gouvernement a mis en scène toutes les péripéties de l'épisode de Milan. C'est lui, qui, malgré les adjurations des chefs républicains a provoqué la révolte des ouvriers ; c'est lui qui a envoyé en Suisse des espions, pour simuler une marche des Italiens établis en ce pays sur Milan, afin de faire croire à un complot.

La Persécution et les journaux monarchistes répandaient par ordre supérieur, les calomnies, les mensonges et les délations, compromettant l'opposition et provoquant la réaction.

Comme de révolution il n'y avait trace, les journaux devaient démontrer que l'insurrection ne tarderait pas à éclater, emportant dans un vent de colère, dynastie, monarchie, institutions. On colportait le bruit que les palais de la ville étaient marqués de la croix rouge, pour donner au poignard et au sac un objectif sûr ; que partout, dans toutes les maisons, on avait caché armes et poudre ; que trois mille étudiants de Pavie veillaient aux portes de la Cité, attendant le signal pour incendier les quartiers riches ; que M. de Andreis, le chef républicain, avait été pris en flagrant délit, au moment où il distribuait aux « héros de la mort » le denier du sang, etc., etc. De là, la Terreur Blanche : sollicité par les modérats, le général Bava fusilla les bandes et imposa l'état de siège. Ce militaire et le syndic, M. Vigan, qui aujourd'hui est l'objet du mépris, en sa qualité d'infâme délateur, de telle sorte que le roi n'a osé le nommer sénateur à la dernière réunion, ont joué les premiers rôles. Bien qu'au troisième jour, l'ordre fut rétabli : ces tristes représentants du pouvoir, d'accord avec un groupe de policiers de bas étage, inaugurèrent ce long martyre politique et moral, dont la ville souffrit pendant des mois. Organisation d'un espionnage sans nom, tel que le Re Nasone n'en avait jamais connu ; arrestation de milliers de prétendus coupables ; insécurité universelle ; tel fut l'état de la Cité. Seuls les provocateurs du scandale gardèrent la liberté.

Le commandement supérieur leur avait livré des passe-partout, afin de circuler librement, même la nuit, au milieu de la soldatesque. Ne suffisait-il pas qu'un agent dénonçât un citoyen pour le faire enfermer dans les cachots. Accablés par des chaînes, ces victimes furent déportées dans des prisons infectes, sans être entendues ni jugées. La loi fut suspendue : c'était le règne de la violence sans frein. Cette Terreur Blanche dura quatre mois.

Les tribunaux militaires achevèrent l'œuvre de répression et de proscription. L'accusé était condamné d'avance. M. Vercesi fut condamné comme coupable d'avoir écrit une brochure politico-sociale. Don Albertario, le Veilliot de l'Italie, fut incarcéré pour avoir écrit contre le gouvernement des articles datant de quatre ans. Aucune sentence d'absolution. Si des centaines de témoins attestèrent l'innocence d'une victime, la dénonciation d'un bas policier suffisait pour la condamnation sommaire. On a vu des prisonniers en pleurs et affirmant leur innocence, livrés aux risées de la soldatesque et de la police. Mais la honte atteignit son apogée quand les directeurs des journaux de l'opposition furent jugés.

« Vous avez publié il y a quatre ans cet article dans votre journal ? — Certainement, mais le procureur du roi ne l'a point poursuivi alors. — N'imposez, c'est à nous de décider. La importance de cet article vous caractérise comme révolutionnaire. Vous êtes condamné à quinze années de travaux forcés. — Et vous, n'avez-vous pas assisté, il y a six ans, à des conférences tenues par les républicains ? — Sans doute, mais par simple curiosité. — Cela prouve que vous partagez leurs opinions — cinq ans d'arrêt. — Et vous, vous avez insulté l'armée ? — C'est faux. — Quoi ? n'avez-vous pas assisté à des manifestations après le désastre d'Adoua ? — Ainsi furent condamnés les rédacteurs du Secolo, de l'Italia, du Popolo, de l'Osservatore cattolico, du Mattino, à des peines variant de 5 à 15 ans de prison. Et quels bagnes ! Aucune liberté ; nourriture exécrable, au prix de cinq soldi ; aucune lumière ; pas de lecture ; nulle correspondance !

Ce crime pèse sur l'Italie comme un cauchemar. Tous sentent que le pays a l'impérieux devoir de laver cette tache. Grâce à l'administration et à l'espionnage dont les correspondants étrangers sont l'objet, le monde n'a pas connu ces horreurs ; il n'a pu élever la voix. Les journaux monarchiques des différents pays ont appuyé même la politique néronienne du gouvernement italien. En France, par un aveuglement inconcevable, la presse a gardé une extrême réserve. Pourquoi ? En Suisse, seuls de rares journaux ont critiqué cette tyrannie, dont le retour en plein XIX^e siècle semblait une impos-

sibilité. En ce moment où des femmes italiennes et l'élite intellectuelle et politique prennent l'initiative de l'amnistie, il nous semble que ne pas ajouter nos protestations aux voix du pays, c'est la lâcheté, c'est être un lâche. C'est le droit commun qui est en cause, c'est la vie moderne, c'est surtout pour nous la liberté de la presse, cette forme synthétique et quotidienne de la liberté de l'âme et du citoyen. Joignons nos revendications au mouvement de pétition dont l'Italie offre le réconfortant spectacle. Cette noble nation veut expier les hontes du régime policier et militariste.

UN DIPLOMATE

Nos Dépêches

SERVICES TÉLÉGRAPHIQUE & TÉLÉPHONIQUE SPÉCIAL

Informations

CONSEIL DE CABINET

Paris. — Les ministres se sont réunis ce matin, en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Charles Dupuy.

Ils ont procédé à l'expédition des affaires courantes.

Le ministre de l'agriculture a entretenu ses collègues de la question du crédit agricole et des banques agricoles.

M. Jules Légrand a rendu compte de la visite qu'il vient de faire à la colonie pénitentiaire d'Aniane, au cours de laquelle il a pu recueillir des informations d'autant plus intéressantes et sincères que cette visite fut absolument inopinée.

Personne, en effet, n'était prévenu à Aniane de la visite de M. Légrand et de son chef de cabinet. Le sous-secrétaire d'Etat s'est présenté à la colonie dès sept heures du matin. Il s'est fait tout d'abord conduire par un surveillant dans les cellules.

Il a examiné les cuisines, réfectoires, ateliers et dortoirs, et son attention s'est plus particulièrement arrêtée sur l'installation de l'infirmerie.

Les détenus ont été interrogés. Ils ont pu en toute liberté formuler leurs réclamations, puis, ne se contentant pas des témoignages du personnel administratif, M. Jules Légrand a tenu à conférer avec les médecins, la municipalité, et n'a pas dédaigné de se renseigner auprès des habitants.

M. Jules Légrand s'est livré à une enquête précise et approfondie et a rapporté de sa visite à Aniane un dossier complet. Le sous-secrétaire d'Etat a voulu signaler son passage à Aniane par une décision bienveillante : il a levé toutes les punitions et a prescrit qu'une distribution supplémentaire de vivres et de vin fut faite aux colons.

Les ministres se sont entretenus ensuite des questions à l'ordre du jour des Chambres, et particulièrement de l'interpellation Viviani sur l'élection de la première circonscription de Narbonne, qui vient demain.

Le gouvernement fera connaître qu'une instruction est ouverte depuis le mois de septembre sur les faits retenus par la commission d'enquête.

Une loi concerne la convention anglo-française du Niger, il est exact que le délai de ratification par le Parlement est expiré, mais il n'en résulte pas que les deux nations reprennent leur liberté d'action, et, comme on l'a fait remarquer, le dépôt d'un protocole prorogeant le délai fixé pourrait être fait d'un accord mutuel. Du reste, le Parlement anglais ne se réunira pas avant le 15 janvier prochain.

RÉCEPTIONS PRÉSIDENTIELLES

Paris. — Le président de la République a reçu ce matin M. Robert, président fondateur, et les membres de la Société de secours et de capitalisation du chemin de fer français, venus pour lui rendre compte du fonctionnement de l'Association ; le premier président, le procureur général de la cour d'appel d'Orléans ; de Lamarinière, consul général de France ; les préfets de la Gironde, de l'Ardèche, d'Alger et du Gard.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 15 Décembre 1898

PRÉSIDENCE DE M. DESCHANEL

La séance est ouverte à 3 h. 20.

Les Chemins de fer de l'Indo-Chine

L'ordre du jour appelle la première délibération du projet de loi relatif au chemin de fer de l'Indo-Chine.

L'urgence est déclarée.

M. Pichon combat le projet et expose les raisons pour lesquelles il ne votera pas l'autorisation pour l'Indo-Chine d'emprunter 200 millions.

M. de Cassagnac. — Nous avons besoin de canons, de navires, les chemins de fer passeront après.

M. Pichon continue ses critiques.

M. Pichon termine en disant qu'il y a beaucoup de travaux à faire en France et qu'il serait préférable d'y attribuer l'argent des contribuables français.

M. Doumer, gouverneur général de l'Indo-Chine, commissaire du gouvernement, répond qu'il ne s'agit pas de donner un sacrifice à la métropole et que l'emprunt demandé sera gagé sur les propres ressources de l'Indo-Chine. La pacification de cette colonie trois fois grande comme la France est achevée. Le budget du gouvernement de l'Indo-Chine est soldé par un excédent qui a permis d'entreprendre des travaux publics et l'exercice de 1898 se clôture par un excédent de 5 à 6 millions. Grâce à cette situation financière, nous avons pu entre-

STATUES DE S'ANT^{re} DE PADOUE

NOUVEAU MODÈLE RECOMMANDÉ

STATUES RELIGIEUSES EN 1^{re} GENÈRE, CRÈCHES POUR ROUL

Envoi de Photographies sur demande

BARBARIN, statuaire, 11, place Saint-Jean, 11, LYON

PIANOS, ORGUES

ET LUTHERIE

Instruments neufs et d'occasion

MON LEJEUNE

LYON - 50, rue de la Charité, 50 - LYON

Violons, Violoncelles, Mandolines, Instr^{ts} de Cuivre

CORDES ET ACCESSOIRES

VENTE, LOCATION, ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGE

Grande Facilité de Paiement

Vente à 50 mois de crédit avec facilité de remboursement

Article Mandoline Napolitaine à mécanique fr.

réclame très bon instrument 12 fr.

LA MAISON ENTRETIENT GRATUITEMENT SES PIANOS EN LOCATION



SI VOS CHEVEUX TOMBENT

Faites usage du Pétrole HAIR

Flacon : 4 fr. 50 franco contre mandat.

Pharmacies, Parf^{ums}, Coiffeurs. Éviter la Fraude et les Substitutions.

LYON, F. VIBERT, Concessionnaire général.

Nous recommandons spécialement

Le Magasin de Chaussures

A L'ESPÉRANCE

Le mieux assorti et vendant le meilleur marché

ARTICLES DE LUXE & FANTAISIE

Dépositaire des premières Manufactures de France

24, Rue Victor-Hugo, 24

"POËLE À PÉTROLE"

« Le Drapeau »

SIMPLE, NOUVEAU, PRATIQUE

Le seul sans odeur,

sans fumée, donnant une

très forte chaleur

"CHEMINÉE CHOUVERSKY"

Modèle perfectionné

à feu visible offrant toute

sécurité

PLUS DE 40.000 CHEMINÉES

en usage depuis 5 années

Ces appareils fonctionnent journellement

Choz : BONNETON FILS, représentant

12, rue de la République, 12

- LYON -

Le seul dépôt du nouveau porte-parapluies

"L'AUTOMATIQUE"

PIANOS D'OCCASION

CH. CHAGNY, 60, av. de Woilées
(Près le cours Morand)

GRAND, PETIT, etc. - Réparés sur tous les instruments

VENTE, LOCATION, ÉCHANGES & RÉPARATIONS

Maison recommandée à nos Lecteurs

LYON, 6, rue St-Côme, 6, LYON

GRANDE PHARMACIE

L'ÉLÉPHANT

Maison de Confiance et de Bon Marché

NOUVELLE GRANDE BAISSE DE PRIX

DEFIANT TOUTE CONCURRENCE

Médicaments toujours frais. - Détail au prix du gros. - Prix fixe

Consultations gratuites par le Dr BARRIER, de la Faculté de Paris

20, RUE DE LA RÉPUBLIQUE, 22
45, RUE GRENETTE ET RUE DUBOIS, 46Société Moderne
D'ALIMENTATION

(Maisons BADIEU et PERRACHON réunies)

PRODUITS FÉLIX POTIN

A notre clientèle,

La pensée qui a présidé à l'organisation et à l'agencement des Vastes Locaux de la Société moderne d'Alimentation est la centralisation de tout ce qui intéresse la ménagère de la Cave à l'Office, de la Cuisine à la Salle.

Nous espérons être arrivés à notre but en offrant à notre clientèle la facilité, unique en France, de pouvoir s'approvisionner dans nos magasins en :

Épicerie, Confiserie, Pâtisserie

Cuisine, Charcuterie

Comestibles, Volailles, Gibier, Primeurs

Fromage, Beurre, Œufs

Vins Fins et Ordinaires, Liqueurs et Spiritueux

Bières et Eaux Minérales

Parfumerie, Brosserie, Sparterie, Coutellerie

Vannerie courante, Faïencerie, Porcelaines

Verrerie de Service

Meubles et Accessoires de Salle

Charbons, Cokes, Anthracites

Tous Articles de Chauffage

La plupart des articles de CONFISERIE, PATISserie, CUISINE, COMESTIBLES, CHARCUTERIE, sont de notre fabrication et sortent de nos usines et laboratoires, pour l'installation desquels rien n'a été négligé et où les conditions de propreté et d'hygiène les plus rigoureuses sont exigées du personnel.

Demain Samedi 17 Décembre

OUVERTURE

A CETTE OCCASION

Tout achat de 5 fr.

DONNERA DROIT

à notre AGENDA ILLUSTRÉ 1899 (140 pages)

Tout acheteur de 10 fr.

RECEVRA NOTRE AGENDA

et une CAISSETTE DE NOS PRODUITS

Toile Souveraine

JULIE GIRARDOT

J. DAMON, Pharmacien

50 ans de succès

contre Douleurs

Plaies & Blessures

MARQUE DÉPOSÉE

Le mûrier

des Contusions

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

FABRIQUE D'ARTICLES DE CAVES

Et de Pêches-Liquides en tous genres

Fabrique de Bouteilles, de Machines à boucher, à capuler, à rincer, à filtrer

et tout ce qui concerne les Fournitures pour Négociants en Vins, Distillateurs, etc.

5, Cours Gambetta, 5 E. SAVIOUX 5, Cours Gambetta, 5

Anc^{re} Maison Ch. GERVASY et C^{ie}, fondée en 1860

Le Catalogue est adressé franco sur demande

Traitement Spécial pour la Maladie des Vins

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

UN HERBORISTE

exerçant depuis 30 ans à acquies

l'expérience de guérir au moyen

de simples les maladies réputées

incurables de l'estomac, du

foie, des reins, de la vessie,

ainsi que les douleurs du sang.

M. SIMON, herboriste à Cham-

pagny (H.-M.), envoie sa mé-

thode de guérison contre 25 c.

en timbre-poste.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BREVETÉ

Engrais sur la toile

le timbre et contre

JULIE GIRARDOT

Fabrique : Avenue du Doyenné, 5, en 1^{re}

- LYON -

GROS ET DÉTAIL

Dépôts à Lyon : Pharmacie du

Serpent, 33, rue Lanterne, et

à la Pharm. cours Morand, 40.

Prix : 6 fr. le mètre

Envoi contre mandat-poste au

nom de Julie Girardot.

BOURSE DE PARIS du 15 Décembre

PRÉCÉD. CLOTURE	FONDS D'ÉTAT	DERNIER COURS	TERME	ACTIONS	COMPT.	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS	PRÉCÉD. CLOTURE	OBLIGATIONS	DERNIER COURS
102 15	5/8 Français, opt.	102 75	...	Banq. Nat. Mexique	98	498 15	Consolidés 1880	498	102 50	Panama 5 0/0	21
102 15	5/8 Français, opt.	102 75	...	Robinson Bank	13	338 50	1881	338	102 50	5 0/0	21
102 15	5/8 Français, opt.	102 75	...	Chimie de Paris	18 0	51	1882	51	102 50	5 0/0	21
104 45	5/8 Français, opt.	104 20	...	Volaires de Paris	60	54 15	Bons à lots 1887	53 25	104 45	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	1888	54 40	104 62	5 0/0	21
COMPTE											
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	Bons à lots Panama	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	Exposition 1889	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	1890	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40	104 62	5 0/0	21
104 62	5/8 Français, opt.	104 50	...	...	51	51	de la Presse	54 40			